

10 Port-Gentil

Administration/Echange entre le gouverneur de province et les représentants des services publics

Nécessité d'appliquer les décisions gouvernementales

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

Garant du bon fonctionnement du service public dans sa zone de compétence, le gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Martin Boguikouma, a condamné le comportement des agents qui foulent aux pieds les décisions gouvernementales. De même qu'il a prévenu ses administrés qu'il ne tolérerait aucun prétexte pour paralyser le service public lors de la période de l'élection présidentielle.

Le gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Martin Boguikouma, a réuni, en milieu de semaine, à la mairie du 3e arrondissement de la commune de Port-Gentil, les directeurs et chefs de services provinciaux des administrations décentralisées et déconcentrées. En présence de l'édile de la capitale économique, Bernard Apérano, du préfet du département de Bendjé, Eugénie Kamara, et du président du conseil départemental de Bendjé, Lucie Akendengue Daker.

Au nombre des sujets évoqués, la Journée citoyenne célébrée le premier samedi de chaque mois, la Journée du drapeau commémorée le 9 août, la célébration prochaine de la Fête de l'indépendance le 17 août, et l'élection présidentielle le 27 août courant. L'autorité provinciale a d'abord constaté, pour le regretter, que certains responsables administratifs ne respectent nullement les décisions du gouvernement qu'ils sont sensés relayer auprès de leurs collaborateurs. Des comportements blâmables dont le gouverneur voudrait voir ces serviteurs de l'Etat s'en débarrasser. Ton ferme, M. Boguikouma a invité les uns et les autres à se mobiliser autour de la Journée citoyenne, samedi dernier, et de celle du drapeau, demain mardi, qui sera à sa septième édition.

PAS DE PRETEXTE POUR PARALYSER LE SERVICE PUBLIC. Occasion pour le gouverneur de province d'avertir qu'aucune absence

ne sera tolérée. « Vous devez venir assister à la cérémonie du drapeau, ce mardi à 10 heures au gouvernorat. Certains parmi vous feront allégeance à notre emblème », a-t-il lancé, en rappelant que la Journée nationale du drapeau a été instituée pour que les Gabonais se réapproprient les valeurs d'unité, de solidarité et de patriotisme que portent les différents symboles de la République gabonaise. La commémoration de cette année sera suivie, à 14 heures, d'un culte œcuménique regroupant l'ensemble des communautés religieuses. Il s'agira, principalement, pour les participants d'élever leurs prières vers le Dieu Tout-puissant, afin qu'en ce mois particulier, il préserve notre pays de tout mal, a insisté Martin Boguikouma.

A l'orée de la campagne électorale comptant pour la Présidentielle 2016 qui débute, officiellement, le 13 août, l'orateur a prévenu que celle-ci ne doit constituer en aucune façon un prétexte pour paralyser le service public. « Le service public doit fonctionner normalement », a-t-il encore insisté, ajoutant, dans le même ordre d'idées, que la Fête de l'Indépendance sera célébrée de manière classique, sans entorse.

CONDAMNATION. « Il ne sert à rien de semer la psychose. Nous vivons en paix et nous travaillons en paix », a confié le gouverneur en abordant le volet électoral de cette rencontre avec ses administrés. Ainsi, il a rassuré que l'administration a pris toutes les dispositions pour que cette échéance se déroule dans la tranquillité. Pour lui, « autant les libertés individuelles doivent être respectées, autant l'ordre public doit être assuré. Je ne veux pas de désordre dans ma province avant, pendant et après les élections », a averti Martin Boguikouma. Avis donc aux fauteurs de troubles qui doivent, en cas de contestations, suggérer le gouverneur de province, s'orienter soit vers les tribunaux, soit à la Cénap et/ou à la Cour constitutionnelle.

Enfin, M. Boguikouma a condamné l'attitude de certains directeurs et chefs de services provinciaux qui,



Le gouverneur Martin Boguikouma s'adressant...



... aux élus locaux...

sans suivre la voie hiérarchique, ont accordé des congés à leurs collaborateurs.

Or, a-t-il rappelé, tout le monde sait que les agents de l'Etat sont mis à contribution

le jour du scrutin, en ce qu'ils président les bureaux de vote. Un tel acte, a-t-il fait com-

prendre à ses interlocuteurs, peut contribuer à augmenter le taux d'abstention.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA
DECENTRALISATION, DE LA SECURITE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUES

FORCES DE POLICE NATIONALE

DIRECTION GENERALE DE LA
DOCUMENTATION ET DE L'IMMIGRATION

CABINET DU DIRECTEUR GENERAL

SECRETARIAT CENTRAL

N° 115247/DGDI/CAB/SC
Du 02/07/2016

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Documentation et de l'Immigration porte à la connaissance du public que le dispositif de contrôle automatisé aux frontières, appelé « e-gate », inauguré le 27 juin 2016 à l'aéroport international Léon MBA de Libreville par le Président de la République chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, est désormais en service.

A cet effet, les voyageurs empruntant ce point de passage et souhaitant utiliser ledit dispositif sont priés de se rapprocher des services de la Police de l'Air et des Frontières situés dans l'enceinte de cet aéroport.

En rappel, ce dispositif comporte cinq (5) postes de passage et permet d'allier facilitation et sûreté.

Fait à Libreville, le 01 juillet 2016

Le Général de Division Célestin EMBINGA



... en présence des Forces de sécurité et de défense.

